Bas-Saint-Laurent

On s'active pour un Québec sans pétrole

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

du plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

Avril 2013

Équipe
Luce Balthazar
Patrick Morin
Patrick Moubarac

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
88, rue St-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski (Qc) G5L 4B5
418-721-5711 | crebsl@globetrotter.net | www.crebsl.com

Remerciements
Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent tient à remercier chaleureusement Monsieur Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup, qui a assumé le rôle de président d'honneur des *Rendez-vous de l'énergie du Bas-Saint-Laurent*, dès 2010, puis a poursuivi la démarche *Par notre PROPRE énergie*. Son implication a été un facteur clé du succès et du rayonnement de notre démarche régionale.

Le Conseil veut aussi remercier les membres de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole, qui, par la diversité de leurs expertises et la qualité de leurs interventions, ont permis de grandement bonifier ce travail.

Nous remercions également la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent pour son appui financier à la démarche régionale

Table des matières

Introduction 4
Diagnostic énergétique régional 4
Les Rendez-vous de l'énergie 6
Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole 7
Intervenants clés du territoire 7
Intervenants clés à mobiliser 7
Organismes membres de la Table 8
Actions déjà en cours en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole 9
Secteurs de consommation de pétrole à privilégier dans la région 10
Tableau 1 : Estimation de la consommation annuelle en pétrole (mégalitres) par type de carburant, selon le secteur, au Bas-Saint-Laurent. 11
Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020 12
Actions et mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole 12
Principaux obstacles à la mise en œuvre 12

Le pétrole est une énergie non-renouvelable, polluante et de plus en plus chère.
Pourtant notre mode de vie en est totalement dépendant.
C'est une réalité qui n'est pas encore prise très au sérieux.
Pas assez en tout cas pour nous inciter concrètement à nous en

Introduction

C'est ce constat qui amène de plus en plus de gens à s'interroger sur le risque que représente cette dépendance et à se poser la question : peut-on imaginer **un Québec sans pétrole** ? Cette question inspirante et stimulante a incité le RNCREQ et les CRE à initier une démarche visant à engager le Québec sur cette voie.

Au Québec, le pétrole représente environ 40 % de la consommation énergétique, soit presque autant que la consommation d'électricité. Or, depuis quelques années, l'accroissement de la demande mondiale de pétrole, combiné au fait que cette ressource non renouvelable se raréfie, entraîne une pression à la hausse sur les prix. Une tendance qui n'est pas près de s'atténuer et qui a de lourds impacts sur l'économie. En outre, la consommation de pétrole a des effets néfastes sur les écosystèmes, sur la santé publique, sur le climat et sur la qualité de vie.

Diagnostic énergétique régional

La région administrative du Bas-Saint-Laurent ne fait pas exception. En effet, les constats relevés dans son diagnostic énergétique régional font écho à ceux qui valent pour la province[1] (voir l'encadré). Le pétrole y est aussi la ressource énergétique dominante dans le secteur des transports.

(Cliquez sur l'image pour accéder au document)

[1] La documentation de Par notre PROPRE énergie pour le Bas-Saint-Laurent est colligée sur la page http://www.crebsl.com/energie/?id=energie_dependance_petrole&a=2011

Faits saillants du diagnostic énergétique régional :

- ✓ Chaque année, le Bas-Saint-Laurent consomme : entre 260 et 284 millions de litres d'essence, entre 93 et 153 millions de litres de diesel, 35 millions de litres de mazout, 27,6 millions de litres de carburéacteur, 700 milliers de litres d'essence d'aviation et 5,1 millions de litres de propane. Ce qui donne un **total estimé entre 421 et 507 millions de litres.**
- ✓ À l'instar du portrait québécois, la consommation d'électricité et de pétrole sont approximativement semblables au Bas-Saint-Laurent.
- ✓ Le **secteur des transports** est le **plus important consommateur de pétrole (80,2 %** du total régional). Les automobiles et camionnettes de moins de 4,5 tonnes, les camions, les véhicules hors-route (motoneiges, tout-terrain, etc.) ainsi que les avions sont les plus grands consommateurs de ce secteur.
- ✓ Le Bas-Saint-Laurent fait partie du bloc des **régions ressources** de la province, qui sont caractérisées par une faible densité de la population et par une économie basée sur l'extraction des ressources. Cette situation influence directement l'importance relative du secteur des transports dans le bilan de consommation de pétrole.
- ✓ Le transport de marchandises par voies **ferroviaire** et **maritime** ne semble pas majeur au Bas-Saint-Laurent. Cependant, un pourcentage important des biens consommés qui arrivent normalement par camion routier a transité par l'un ou l'autre de ces modes de transport.
- ✓ Le **secteur agricole** est le deuxième secteur de consommation en importance (9,1 %), en particulier d'essence et de diesel. Ces carburants servent à alimenter les tracteurs et autres engins motorisés, mais également à transporter les produits agricoles sur le réseau routier.
- ✓ Le **secteur industriel** a un impact considérable sur la consommation en pétrole du Bas-Saint-Laurent (5,5 %). Dans l'exploitation forestière, une consommation en diesel de près de 12 millions de litres est nécessaire pour alimenter les camions et les véhicules-outils. L'industrie des pâtes et papiers et celle de l'extraction de la mousse de tourbe ont également un impact considérable sur la consommation en pétrole.
- ✓ Le Bas-Saint-Laurent détient un énorme potentiel de réduction de la consommation, d'une part, lié au **transport de personnes**, avec des initiatives de transport collectif adapté à la faible densité, et d'autre part, lié au **transport de marchandises**, avec le développement de l'**intermodalité** (maritime ou ferroviaire).
- ✓ Les ressources naturelles du Bas-Saint-Laurent permettent d'envisager le remplacement partiel du pétrole par de la biomasse (forestière, agricole ou urbaine) pour le chauffage et par les biocarburants pour les transports. La région est à l'avant-garde dans ces filières.

Cependant, la région se démarque par l'importance du secteur agricole, mais surtout par le potentiel quelle recèle en intermodalité et en ressources naturelles, qui lui donne un portefeuille enviable d'énergie de remplacement du pétrole.

Les intervenants du milieu région sont bien au fait de ce potentiel, et c'est pourquoi ils se sont impliqués, tant en quantité qu'en qualité, dès les débuts de la démarche de réduction de la dépendance au pétrole.

Les Rendez-vous de l'énergie

Le Forum régional des acteurs socioéconomiques[2] des Rendez-vous de l'énergie du Bas-Saint-Laurent fut un franc succès, riche en idées et en initiatives déjà en cours sur le territoire. Ce foisonnement d'idées nous a permis de constituer une synthèse[3], les principes directeurs et pistes d'action de notre démarche.

(Cliquez sur l'image pour accéder au document)

Principes directeurs

P1. Doter le Bas-Saint-Laurent d'une vision exprimée par de objectifs ambitieux mais réalistes.

P2. Prioriser la réduction de la consommation du pétrole ainsi que l'efficacité énergétique, et ensuite, proposer de énergies renouvelables de substitution.

P3. Appuyer la prise de décisions sur des informations crédibles.

P4. Diminuer les distances de transport en développant des circuits courts.

P5. Orienter les capitaux disponibles vers des projets qui réduisent notre dépendance au pétrole.

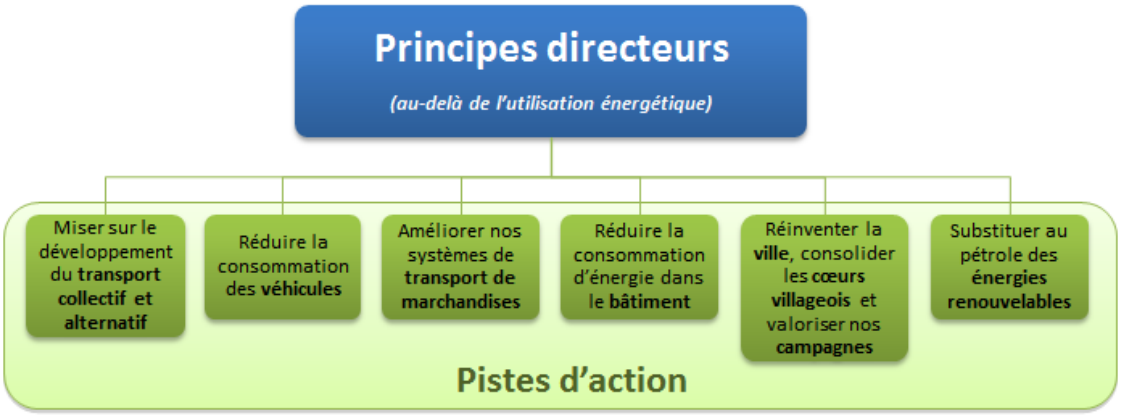

[2] http://crebsl.com/documents/pdf/energie/FORUM-RDV-CompteRendu-mars2011.pdf
[3] http://crebsl.com/documents/cre_bsl_-_rdvebsl-bilanregional-2011.pdf

Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole

Intervenants clés du territoire

Notre démarche nous a conduits à identifier les intervenants clés de notre territoire et les inviter à faire partie de la Table régionale sur la dépendance au pétrole.

La Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole du Bas-Saint-Laurent a été constituée à partir de la liste bonifiée des participants au comité consultatif régional des Rendez-vous de l'Énergie[4]. Une vaste liste d'intervenants régionaux (municipalités, MRC, CLD, SADC, chambres de commerce, CRÉ, milieu universitaire, ministères, et autres organismes concernés) ont reçu une invitation à se joindre à la table. La quantité, la qualité et la diversité des acteurs impliqués est remarquable.

Monsieur Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup, a assuré la présidence d'honneur de l'ensemble de la démarche depuis les débuts des Rendez-vous de l'Énergie en 2010 jusqu'à cette étape d'élaboration du Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020.

La Table s'est réunie à deux reprises, soit en novembre 2012 et en mars 2013. Ces réunions ont porté sur surtout sur l'élaboration, et la bonification du Plan d'action et du Diagnostic énergétique régional. Les membres de la Table ont ensuite donné leur accord à ce que le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent dépose, au nom de la Table, ces deux documents du Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs.

Intervenants clés à mobiliser

Dans ses travaux, la table a identifié des organismes ou instances clés qui devront être mobilisées. Plus détaillées dans le tableau du Plan d'action, ces instances incluent :

- le public en général, qui doit être sensibilisé et incité à changer certains comportements,
- les paliers de gouvernements fédéral, provincial et municipaux qui doivent intervenir sur leurs champs de compétence respectifs,
- les MRC et organismes qui gèrent les systèmes de transport collectifs existants,
- les acteurs du secteur du transport routier, ferroviaire et maritime de marchandises,
- les maillons de la chaine de distribution des aliments et de marchandises pour les circuits courts de transport,
- les organismes qui œuvrent dans le développement des technologies d'énergies renouvelables (biomasse, biocarburants, etc.) et des matières premières (agriculture, foresterie, etc.),
- les intervenants en aménagement du territoire,
- les gestionnaires et concepteurs de bâtiments résidentiels commerciaux et institutionels,
- les utilisateurs d'énergies.

[4] Voir la liste dans l'annexe du document http://crebsl.com/documents/cre_bsl_-_rdvebsl-bilanregional-2011.pdf

Organismes membres de la Table

Les organismes qui ont participé aux activités de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole sont diversifiés et représentatifs du dynamisme régional sur la question énergétique.

Liste des organismes membres de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole
AgroÉnergie de l'Est - Coop de solidarité
Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent
Autocars Bas-Saint-Laurent
Biopterre
Chaire de recherche en transport maritime
CLD de Rimouski-Neigette
Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (CO-ÉCO)
Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord
Coopérative de solidarité de services experts en énergies renouvelables
Coopérative Haut Plan Vert
Créneau ACCORD Écoconstruction
Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent
Gestion conseil PMI
Groupe Méthanex International
Laboratoire de Recherche en énergie éolienne UQAR
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation
Ministère des transports du Québec
MRC de La Matapédia
MRC des Basques
Organisme de bassin-versant Matapédia-Restigouche
Poids vert
R + O Énergie
Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière
SADC de La Matapédia
SADC du Kamouraska
Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup
Transport adapté et collectif des Basques et St-Cyprien
Ville d'Amqui
Ville de Rimouski
Ville de Rivière-du-Loup

Actions déjà en cours en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole

Les travaux de la table ont mis en lumière plusieurs actions sont déjà en cours au Bas-Saint-Laurent, dont certaines sont prometteuses. Le diagnostic énergétique régional en fait une description détaillée. En voici les principaux points :

- ✓ Transports
  - Une vision de mobilité durable élaborée par la Conférence régionale des élus
  - Potentiel de développement de l'intermodalité (ferroviaire-maritime-routier)
    - Créneau Accord en Ressources, sciences et technologies marines (filière technologies marines)
    - Chaire de recherche en transport maritime, UQAR
    - Institut maritime du Québec
    - Technopole maritime du Québec
- ✓ Énergies de remplacement
  - Biomasse (forestière, agricole, urbaine)
    - Une filière dans laquelle la région est un leader provincial
    - Plusieurs projets déjà en opération ou en préparation
  - Biocarburants
    - Autre filière dynamique, avec des projets dans différentes procédés
      - Biométhanisation
      - Pyrolise
      - Biocharbon
    - À partir de plusieurs sources : biomasses agricoles et agroforestières, bioalgues;
    - Biodiesel
  - Cultures énergétique
    - Adaptation au contexte de l'acériculture
    - Recherche et développement
  - Solaire (passif, actif, photovoltaïque)
    - Présence de bâtiments ayant intégré voire amélioré les technologies
  - Géothermie
    - Présence de bâtiments ayant intégré voire amélioré les technologies

Secteurs de consommation de pétrole à privilégier dans la région

Selon le diagnostic énergétique régional, Au Bas-Saint-Laurent, la consommation totale annuelle de pétrole est estimée entre 421 et 507 millions de litres (entre 362 740 et 430 808 tep). Elle se répartit entre les secteurs industriel (5,8 %), commercial et institutionnel (1,1 %), résidentiel (2,0 %), agricole (9,1 %) et surtout celui du transport (82,0 % : routier 70,2 %, ferroviaire 1,4 %, maritime 3,8 % et aérien 6,7 %).

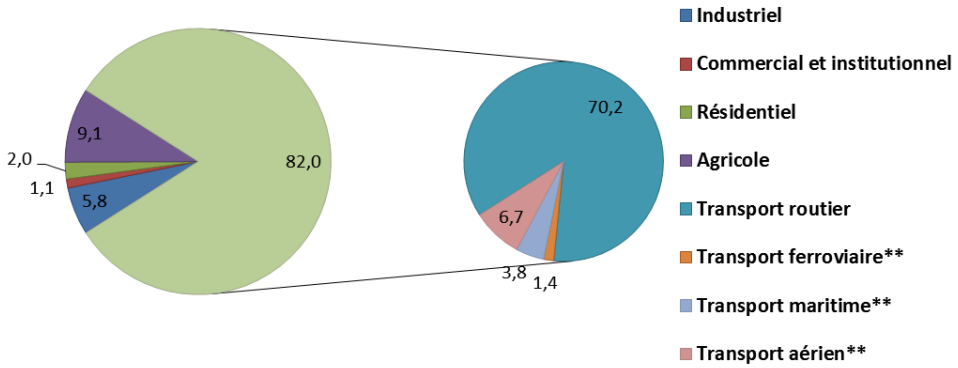

Figure 1 : Répartition de la consommation estimée de pétrole au Bas-Saint-Laurent par secteurs

Les quantités de pétrole estimées sont présentées dans le tableau suivant, qui permet de voir la répartition de la consommation de pétrole dans les secteurs et sous-secteurs par types de carburant.

Tableau 1 : Estimation de la consommation annuelle en pétrole (mégalitres) par type de carburant, selon le secteur, au Bas-Saint-Laurent.

(tiré du diagnostic énergétique régional)

Secteurs		Essence	Diesel	Mazout léger	Mazout lourd	Carbu-réacteur	Essence d'aviation	Propane
Transport	***Transport routier***							
	Véhicules jusqu'à 4,5 tonnes	206,4	7,2					
	Camions de 4,5 à 14,9 tonnes	1,0	6,6					
	Camions de 15 tonnes et plus	..	29,7					
	Sous-total automobiles et camions*	**207,4 - 231,5**	**43,6 - 100,7**					**0,6**
	Autobus	0,2 - 0,3	3,6 - 7,6					
	Véhicules hors-route	39,1						
	Motocyclettes	1,2						
	Véhicules-outils routier	..	..	..	..	..	..	..
	Transport ferroviaire*							
	voyageurs		0,3					
	marchandises		5,4					
	Transport maritime*		2,9		12,9			
	Transport aérien*					27,6	0,7	
Industriel			11,8	1,1	7,1			4,5
Commercial et institutionnel**				4,2	0,4			
Résidentiel				8,6				
Agricole		12,1	25,3	0,7	0,2			
TOTAL		**259,9 - 284,2**	**92,8 - 154,0**	**14,6**	**20,6**	**27,6**	**0,7**	**5,1**

***Les valeurs supérieures pour l'essence et le diesel ainsi que le propane sont issues des calculs de validation**
****Ces valeurs pourraient être significativement plus élevées**

Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020

Actions et mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole

Les objectifs spécifiques et les actions qui ont été cibles dans la région sont tous décrits dans le tableau du Plan d'action de réduction de la dépendance au pétrole. Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a reçu le mandat de le présenter, au nom de la table, au Ministère du développement durable, de l'environnement de la faune et des parcs en mai 2013.

Le travail qui reste à faire est de détailler les mesures spécifiques qui permettront de réaliser chacune des actions, et de faire la liste des organismes qui sont concernés par chacune des actions. Ce travail sera fait dans la phase de mise en œuvre du plan d'action, dont le Conseil régional de l'environnement prendra le leadership prochainement.

(Cliquez sur l'image pour accéder au document)

Principaux obstacles à la mise en œuvre

Le tableau du plan d'action du Bas-Saint-Laurent recense plusieurs obstacles à la mise en œuvre du plan, qui prennent surtout la forme de connaissances à colliger ou à acquérir (ex : action 2.3.2), de besoin de représentations politiques (ex : action 5.2.1) ou d'intervention des différents paliers de gouvernement (ex : action 1.1.5), etc. Des pistes de solution se tournent vers la mise en place d'incitatifs (ex : action 2.1.5), de coordination des efforts régionaux (ex : actions 1.1.6 ou 2.1.1), de sensibilisation (ex : action 3.1.1), d'élaboration de stratégies régionales (ex : action 4.2.5) et de communication (action 5.5.2).